

Notice pour rampes équilibrées type AVS et VFR

A LIRE AVANT TOUTE UTILISATION

Les préconisations ci dessous supposent le respect des règles en matière de sécurité des travailleurs et des lieux de travail.

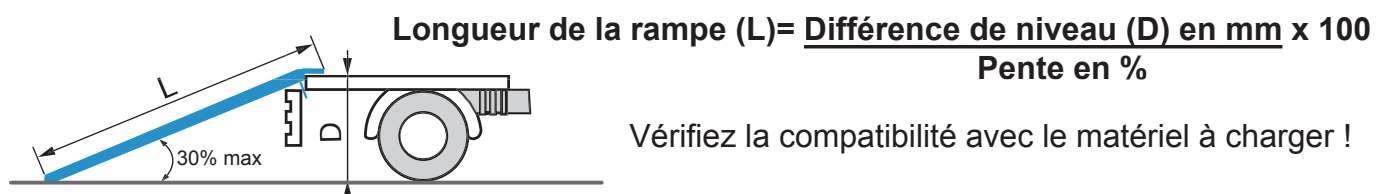
1. UTILISATION

Les rampes équilibrées de type AVS et VFR sont utilisées pour compenser le dénivelé entre le plancher des véhicules et le sol. Elles sont installées à demeure dans le véhicule et sont particulièrement adaptées pour les fortes charges. Leur conception permet de franchir des dénivellations variables en fonction de leur longueur.

Assurez-vous que les rampes utilisées sont adaptées aux matériels à charger. Il existe des rampes spécifiques suivant l'usage (pour roulettes, pneumatiques, chenilles en caoutchouc, chenilles en acier, roues à bandages...) Renseignez vous auprès de votre vendeur.

1.1 Pente maximale

Les rampes de chargement sont conçues pour franchir des pentes maximum de 30% (soit 16°5). La longueur de la rampe peut être définie de la manière suivante :



Les rampes de chargement doivent être appropriées aux dimensions des charges à transporter. ATTENTION aux faibles garde au sols et aux porte à faux importants.

1.2 Largeur des rampes

La largeur des rampes doit être 40% plus large que les roues ou les chenilles.

2. CONDITIONNEMENT

Les rampes de chargement avec système d'équilibrage à ressort sont livrées pré-montées. Les ressorts à spirale ne sont pas encore tendus. Les tendeurs des ressorts (repère 7) sont simplement pré-montés avec deux vis.

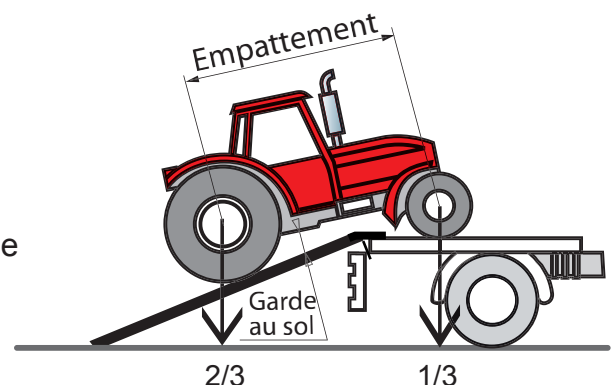
Les autres vis pour les tendeurs de ressorts sont jointes et devront être mises en place par le client lui-même, après le réglage des ressorts. (voir paragraphe 4, 3ème partie).

3. CHARGE MAXIMALE

La capacité de charge maximale indiquée sur la plaque constructeur ne doit pas être dépassée.

Répartition des charges :

Pour deux essieux, considérer une répartition des charges 1/3 et 2/3. La charge répartie doit être prise comme agissant sur deux surfaces de 150 x 150 mm avec un empiètement d'au moins 1500 mm. Pour un seul essieu, considérer les 2/3 de la capacité nominale répartie sur une surface de 150 x 150 mm.



Notice pour rampes équilibrées type AVS et VFR

4. MONTAGE

4.1 Fixation des plats d'articulation.

Le plat d'articulation en acier (repère 1) doit être fixé à l'arrière du véhicule. Pour cela il faut détendre complètement le ressort d'équilibrage (paragraphe 4) puis retirer la rampe de chargement de son axe (repère 10).

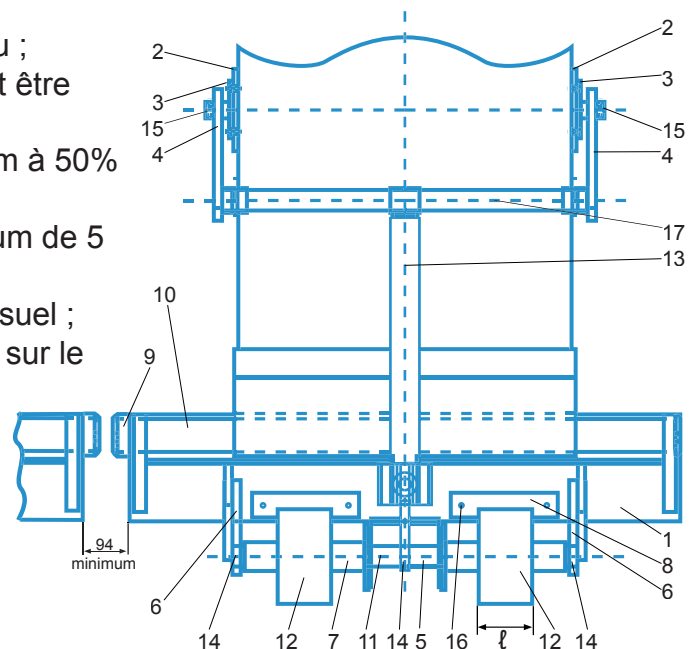
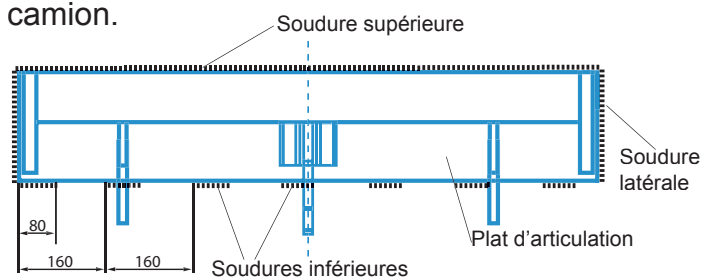
- Démontez les brides de blocage (repère 8).
- Démontez le bras de levier (repère 13) en dévissant le tendeur de ressort (repère 7).
- Enlevez le tendeur de ressort avec les ressorts à spirale des supports latéraux (repère 6).
- Démontez l'axe (repère 10) après avoir retiré le bossage (repère 9).

ATTENTION : la traverse arrière du camion sur laquelle le plat de fixation sera soudé devra avoir une surface minimum égale à celle du plat d'articulation des rampes (vérifier la cohérence).

Présenter le plat d'articulation (repère 1) sur la traverse arrière du camion en tenant compte de l'épaisseur des deux bossages (repère 9) qui doivent être situés au milieu de l'arrière du plateau.

Respecter les indications suivantes :

- La partie supérieure doit être soudée en continu ;
- Les soudures verticales de chaque côté doivent être également sans interruption ;
- La partie inférieure doit être soudée au minimum à 50% ou une soudure de 80 mm tous les 160 mm ;
- Respecter les valeurs de gorge avec un minimum de 5 mm ;
- Brossez les soudures et effectuer un contrôle visuel ;
- Effectuer les retouches éventuelles de peinture sur le camion.



4.2 Montage des rampes sur le plat d'articulation

ATTENTION : Les tringles ou tirants de maintien en position verticale (ou position repos) doivent être réalisés par l'installateur et devront être suffisamment rigides pour éviter le mouvement avant/arrière et latéral lors du déplacement du camion. Des plats en aluminium de forte épaisseur sont soudés sur les côtés extérieurs des rampes et permettent le taraudage pour fixer des platines en acier par boulonnage. Ces platines doivent être réalisées par l'installateur. Veuillez à ce qu'elles soient orientées vers l'extérieur du camion.

- Présenter les rampes entre les goussets de maintien et faire traverser l'axe (repère 10).
- Remonter le bossage (repère 9) avec sa goupille.
- Relever les rampes à la verticale (position repos).
- Assurer le blocage vertical à l'aide de tringles ou tirants (voir précédemment).
- Remonter le tendeur de ressort (repère 7) avec les ressorts à spirale des supports latéraux (repère 6).
- Remonter le bras de levier (repère 13) en le revissant après le tendeur de ressort (repère 7).
- Remettre en place les brides de blocage (repère 8) et les serrer fortement (ne pas oublier les entretoises).

Notice pour rampes équilibrées type AVS et VFR

4.3 Réglage des ressorts

ATTENTION : Les interventions sur le système d'équilibrage doivent être réalisées lorsque les rampes sont maintenues par les tringles ou les tirants en position verticale (ou position de repos).

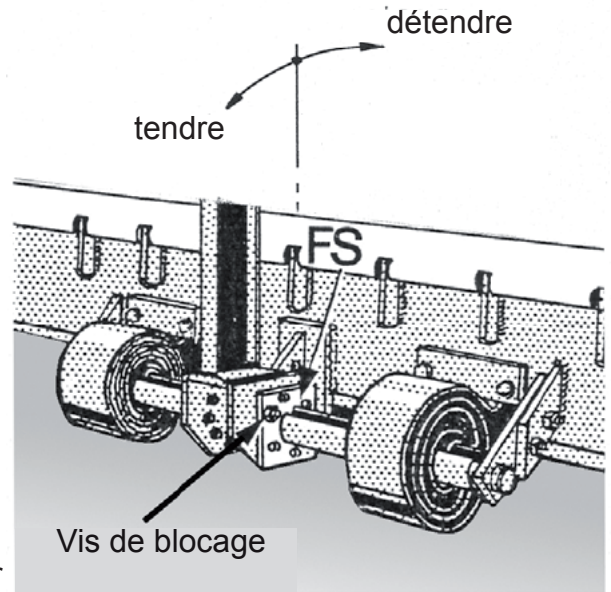
- Prévoir une clé ayant une ouverture d'au moins 110 mm, afin de pouvoir faire tourner l'arbre support des ressorts (repère FS). Compte tenu de la force des ressorts, il est vivement recommandé d'avoir une clé avec un bras de levier d'environ 1500 mm .

- Maintenir la rotation de la plaque en bout d'arbre avec la clé et retirer les deux vis de blocage.

- Agir sur la torsion des ressorts pour augmenter ou atténuer leur force.

- Remettre les deux vis de blocage avant de procéder aux essais. Le cas échéant renouveler l'opération sur l'axe opposé.

- Les ressorts d'équilibrage doivent être réglés de telle sorte que les rampes soient posées au sol une fois dépliées. Elles ne doivent en aucun cas rester en suspens.



5. FONCTIONNEMENT ET MISE EN SERVICE

5.1 Bloquer les roues du camion, utiliser des cales si nécessaire.

5.2 Défaire les tringles ou tirants de maintien en position verticale (ou position de repos).

5.3 Ajuster les rampes à la largeur de voie du véhicule à charger.

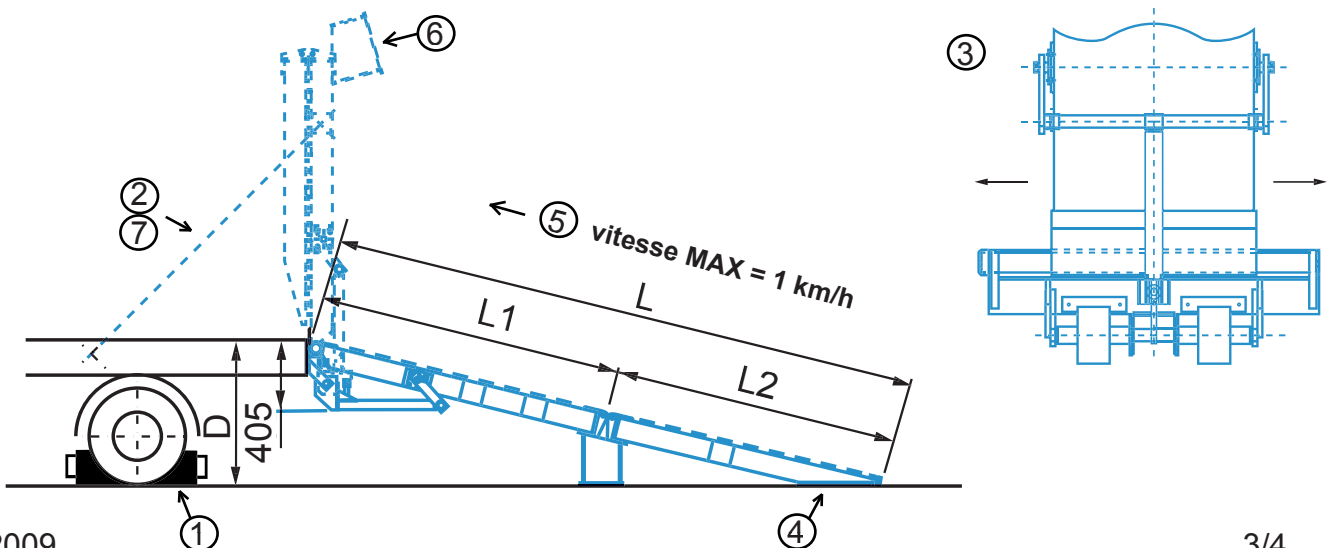
5.4 Rabattre doucement les rampes, ne jamais les faire tomber brutalement : risque d'endommagement.

5.5 Respecter la vitesse maximale de déplacement sur les rampes : **1 km/h**. Si l'utilisateur ne voit pas les rampes lors du chargement/déchargement, une deuxième personne doit impérativement l'aider au guidage.

5.6 Après utilisation, replier immédiatement les rampes en position verticale (ou position de repos) en assistant la compensation des ressorts afin d'éviter tout retour brutal.

5.7 Fixer les rampes pour empêcher qu'elles ne se rabattent à l'aide des tringles ou des tirants.

ATTENTION : Il est possible que le poids des rampes modifie la conduite. Il peut être nécessaire de revoir l'équilibrage du camion après installation.



Notice pour rampes équilibrées type AVS et VFR

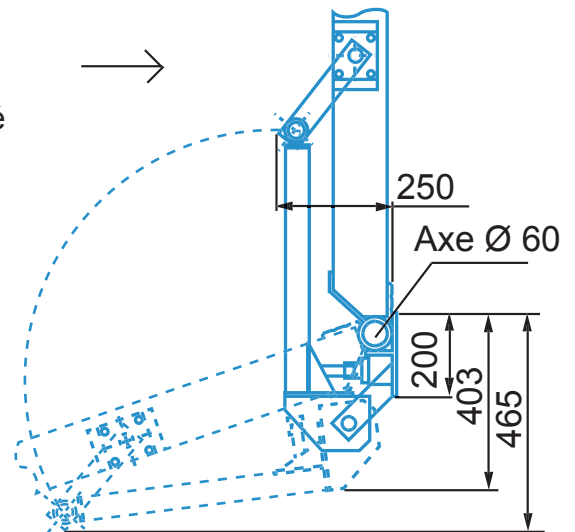
6. CONTROLE ET ENTRETIEN

Avant la première utilisation

- Vérifiez le serrage de toutes les vis ainsi que la qualité et la solidité des soudures.
- Eventuellement, procéder au réglage des ressorts d'équilibrage.
- Assurez-vous du bon maintien de la goupille de bossage (repère 9) sur l'axe Ø60mm (repère 10).
- Vérifiez le bon état de la surface de roulement, des charnières et des longerons.
- Vérifiez le bon état et les fixations des tringles ou tirants de maintien en position verticale.
- Vérifiez le bon fonctionnement général des rampes.

Avant chaque utilisation

- Vérifiez la solidité et l'état des fixations des tringles ou tirants de maintien en position verticale.
- Vérifiez l'absence de fissures ou de déformations des rampes et charnières.
- Effectuez un contrôle visuel des soudures.



ATTENTION : une rampe endommagée ne doit plus être utilisée !!!

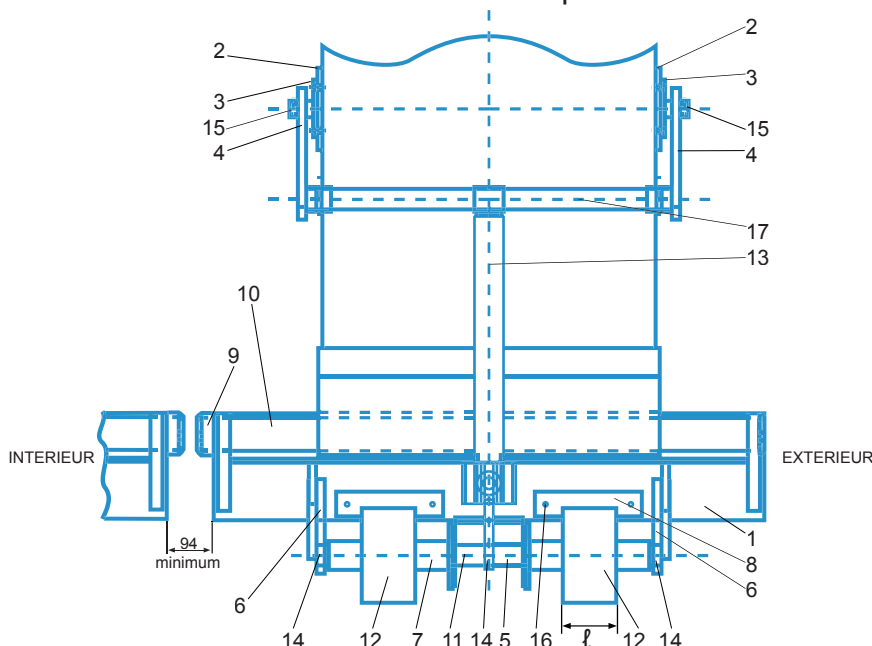
Afin de prévenir la corrosion, il est nécessaire d'huiler au moins **une fois tous les trois ans** les ressorts d'équilibrage (repère 12) et les axes (repères 10 et 17).

Nettoyer régulièrement la surface de roulement afin de conserver son caractère anti-dérapant.

7. PIECES DE RECHANGE

Lors des commandes des pièces de rechange, veuillez préciser :

- Le type de rampes ;
- La date de fabrication ;
- La quantité souhaitée ;
- La désignation ;
- Le repère ;
- Et si besoin les dimensions de la pièce.



Repère	Désignation
1	Plat d'articulation en acier
2	Plaque de fixation en alu
3	Chape du levier
4	Bras de l'axe du levier
5	Bague acier
6	Supports latéraux
7	Arbre tendeur du ressort
8	Bride de ressort
9	Bossage pour axe 60 mm
10	Axe Ø 60 mm
11	Axe Ø 30 mm
12	Ressort (préciser la largeur l)
13	Bras de l'équilibrage
14	Bague nylon
15	Vis tête hexagonale M12
16	Vis tête hexagonale M14
17	Axe Ø 38 mm